

## Nos propositions

- Continuer le développement des infrastructures dédiées à la culture en Brabant wallon. Le Foyer populaire du CCBW, le Parc à Mitrailles, la rénovation du Théâtre Jean Vilar, l'infrastructure des baladins du Miroir, par exemple, sont des projets qui doivent pouvoir compter sur l'appui de la Province. A Wavre, la salle polyvalente largement subsidiée par Province doit devenir le lieu d'un centre culturel.



- Renforcer les structures des centres culturels en organisant des collaborations et des synergies en bassins de culture. Fusionner le CCBW et le CCOLLN permettrait de substantielles économies d'échelle tout en clarifiant les rôles et les relations entre les acteurs culturels du Pôle culturel de la Province.
- Renforcer les collaborations entre la Province les centres culturels locaux et le CCBW notamment par une montée en puissance des subsides provinciaux dans les centres culturels locaux. La Province devra également se positionner proactivement dans la mise en place du nouveau décret des centres culturels.
- Renforcer la politique de soutien au secteur de l'éducation permanente.
- Stimuler une identité culturelle en collaboration avec les centres culturels et associations : favoriser les soutiens aux initiatives d'associations de terrain autant qu'aux centres culturels reconnus. La dynamique de Mons 2015 pourrait se révéler un vecteur de collaboration intéressant entre les entités du BW. Il faut favoriser la rencontre et les synergies entre les personnes porteuses d'identités culturelles différentes et celles de tous les artisans et artistes du Brabant wallon.
- Pour offrir une vie culturelle à chacun, il convient de développer des infrastructures adéquates plutôt que prestigieuses, d'encourager les débutants et innovateurs, de soutenir le foyer populaire du CCBW, le centre d'aide aux créations, de continuer à réhabiliter des sites permettant d'abriter des manifestations culturelles, et de soutenir les " Parcours d'artistes ", voire les " Parcours musicaux ", le théâtre amateur et la danse contemporaine.
- S'agissant de proximité, la Province envisagera de se doter d'un service de médiation culturelle, à la disposition des acteurs culturels et des " passeurs de culture ".
- Amplifier la politique d'acquisition d'œuvres d'art en favorisant la découverte des jeunes talents. Un espace d'exposition des collections d'œuvres d'art de la Province et d'expositions temporaires d'envergures nationale et internationale (Europalia) sera développé dans le nouveau Musée de Louvain-la-Neuve, selon l'accord entre l'UCL et la Province.
- Le réseau des bibliothèques et la lecture publique doit pouvoir se développer avec l'aide de Province. . L'acquisition et la distribution des livres édités par des brabançons wallons aux bibliothèques doivent être amplifiées et étendues aux publications sur support électronique. La dynamique positive du Prix Diagonale de la bande dessinée doit être encouragée.
- S'agissant des arts du spectacle, l'aide à la diffusion que constitue l'appoint provincial aux tournées "Arts et Vies" est un mécanisme à préserver. Sur le plan musical l'appui aux festivals et le développement des tremplins sont des formules à pérenniser.